

— « l'entreprise offre de contrôler avec la Sécurité Sociale les arrêts de travail afin de limiter le caractère abusif de certains arrêts de travail » ;

— une prime de santé pour les assurés qui n'auraient pas enregistré d'arrêts de travail » ;

— le contrôle des prescriptions médicales :

La liberté de prescription exigée par les médecins se conçoit parfaitement mais devient un problème à partir du moment où le diagnostic entre médecin et malade se transforme en un dialogue entre médecin et malade assuré derrière lequel se profile un répondeur financier.

Dès lors tout change car le répondant finira par vouloir intervenir.

Il s'ensuit que la seule solution véritable à ce problème réside dans la prise de conscience des responsabilités économiques que prend le médecin lorsqu'il prescrit. » (C'est nous qui soulignons.)

Ainsi le choix est clair, ou vous comprenez, ou nous intervenons, et plus loin, l'appel à la compréhension et à la participation des médecins se fait en propositions concrètes :

« Ainsi serions-nous les premiers à appuyer les réformes tendant à procurer aux médecins une rémunération plus substantielle si elle avait en contre-partie : l'OBLIGATION pour eux de prendre mieux conscience de leur responsabilité économique » (c'est nous qui soulignons).

Voilà le rôle du médecin dans la société pour le patronat qui jusqu'à preuve du contraire, inspire la politique de santé du gouvernement.

Pour lui, le médecin doit certes distribuer des médicaments de toute sorte faisant fructifier les industries pharmaceutiques, mais il doit le faire sans excès inconsidérés et de toute façon :

— mieux vaut des pilules qu'un arrêt de travail, qu'une psychothérapie plus ou moins longue, qu'un reclassement professionnel, ou qu'un changement de climat ;

— mieux vaut « s'abstenir que prévenir » ;

et malgré le B.C.G. la France, en matière de tuberculose, arrive en Europe juste avant l'Espagne et la Grèce, et la mortalité par tuberculose en fonction des groupes socio-économiques croît régulièrement des grands industriels et cadres jusqu'aux mineurs en passant par les commerçants, les fonctionnaires subalternes, les manœuvres (C.R.E.D.O.C.) ;

et la lutte contre l'alcoolisme reste un vœu pieux car il faudrait s'attaquer aux intérêts de quelques capitalistes, et faire une véritable politique sociale et culturelle impliquant des choix budgétaires inacceptables pour le régime ;

et de toute façon, il n'est pas question de prévenir les ulcères, les dépressions nerveuses... propres à certaines professions.

Nous ne disons pas qu'en France on meurt au coin des rues, nous ne disons pas qu'individuellement les médecins vaccinent les riches et pas les pauvres. Ce que nous montrons c'est qu'en raison des choix économiques faits par le patronat, qu'en raison de la loi de la valeur dans la santé même, l'ensemble des médecins en tant que groupe ne peut pas exercer la médecine comme chacun peut y aspirer individuellement.

Le corps médical, comme le veut le patronat tend à soigner au mieux la classe dirigeante payant généreusement, soigner le reste de la population (travailleurs, paysans, couches moyennes)